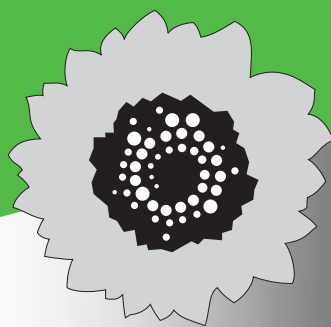




Avec les Verts un département solidaire !

Les Hauts-de-Seine sont aujourd'hui le département le plus riche de France ! Pourtant, comme ailleurs, la pauvreté, la précarité et le chômage se développent. Les inégalités sociales s'accroissent. La réforme des Assedic comme la mise en place du RMA vont priver de ressources des milliers de personnes. Les départements jouent un rôle majeur dans le domaine de l'action sociale et les nouvelles lois sur la décentralisation vont accroître leurs responsabilités dans ce domaine. À ces inégalités sociales s'ajoutent des inégalités territoriales au niveau des quartiers et des services publics, en premier lieu dans le domaine scolaire. L'environnement continue à se dégrader et la pollution est devenue un fléau. La richesse fiscale du département doit permettre une redistribution des moyens au bénéfice de la solidarité et de la qualité de la vie. Le Conseil général doit assurer à chacun de ses habitants dignité et sécurité. Dans le cadre de ses compétences, il doit favoriser l'accès aux droits fondamentaux que sont le droit à la santé, au logement et à l'éducation. Il doit faire de l'environnement, des transports collectifs et de la qualité de la vie une priorité de son action.

Avec les Verts, faire vivre la solidarité

Assurer la dignité de chacun par un fond social de garantie des droits à un revenu, aux soins et au logement

Le Conseil général a vocation à gérer les fonds sociaux destinés aux personnes les plus défavorisées : Fond Solidarité Logement, Aide sociale à l'enfance, le RMI et bientôt le RMA. Chaque habitant des Hauts-de-Seine doit pouvoir bénéficier d'un revenu minimum décent complété par le département et d'un accès garanti aux services publics de soins et d'insertion. Pour les jeunes, les chômeurs et les personnes sans ressources, les transports en commun doivent être gratuits. Le département doit assurer le maintien de l'APA en faveur des personnes âgées dépendantes, mieux aider les personnes isolées, moderniser et favoriser la construction d'établissements adaptés.

Soutenir l'action associative d'accueil et d'insertion

L'aide aux associations concourant à l'accueil des personnes démunies ou en détresse doit être augmentée dans le cadre d'un plan départemental couvrant l'ensemble des communes.

Développer les moyens d'accueil pour la petite enfance

Le Conseil général ne doit pas se désengager de la gestion des crèches. Il doit encourager les modes de gardes alternatifs initiés par les associations de parents et contribuer au développement d'un réseau solidaire d'accueil de la petite enfance.

Soutenir les actions et financer les équipements en faveur des personnes handicapées

Le Conseil général doit être pionnier dans la politique en faveur des personnes handicapées, qu'il s'agisse de l'accès aux équipements publics départementaux ou des aménagements, voiries, transports, logements financés par le budget départemental. Cela concerne aussi l'aide aux associations d'entraide.

Favoriser l'accès au logement des personnes en difficulté et prévenir les expulsions

En raison du coût exorbitant des loyers, le Conseil général doit contribuer à développer une offre de logements, neufs ou réhabilités, pour les personnes et les ménages les plus défavorisés (jeunes, familles monoparentales, familles occupant des logements insalubres).

L'office HLM départemental doit être l'instrument de cette politique. Le Fond de solidarité logement doit financer prioritairement les actions de prévention des loyers impayés.

Donner la priorité à la prévention et à la réinsertion dans le domaine de la sécurité publique

Les Verts considèrent que l'efficacité d'une politique de sécurité publique repose sur une vision globale conjuguant répression et actions de prévention et de réinsertion. Le soutien du Conseil général aux clubs de prévention de la délinquance et aux associations de réinsertion est décisif. Les peines de substitution à la prison par un travail d'intérêt général doivent être encouragées.

Avec les Verts, changez d'air !

Avec les Verts, priorité à la qualité de vie !

Les terribles effets de la canicule estivale ont mis en évidence les carences des politiques publiques en matière d'environnement, dénoncées par les Verts depuis des années. Ce n'est pas seulement une chaleur tant excessive qu'inattendue qui est à l'origine de la crise sanitaire de l'été dernier. La cartographie de la surmortalité constatée parmi les personnes les plus fragiles le démontre : c'est la pollution dans les grandes concentrations urbaines qui est devenue un risque majeur pour notre santé. La qualité de l'air est en péril au moindre incident climatique. Il faut certes améliorer la prévention sanitaire, développer les réseaux d'alerte et de solidarité. Il faut aussi agir sur les causes profondes de cette situation : la pollution consécutive à un excès de circulation automobile, un urbanisme et un aménagement du territoire qui encouragent

les déplacements automobiles avec la concentration des zones de bureaux et des centres commerciaux géants, l'éloignement des quartiers d'habitats, la pénurie tragique de transports collectifs.

Il est nécessaire de rééquilibrer la ville, de rétablir la mixité des activités et des fonctions urbaines à l'échelle des villes et des quartiers, de recréer des liens de proximité, de repenser les modes de déplacements en limitant comme à Paris la place de la voiture. Le département des Hauts-de-Seine est une caricature du gigantisme et du centralisme urbain développé par Pasqua et la majorité de droite du conseil général. Il faut stopper cette fuite en avant et cette spirale d'un développement insoutenable. Notre département a grand besoin d'une autre politique.

Améliorer notre environnement et notre cadre de vie

Programmer un plan de lutte anti-bruit

Le bruit est la première nuisance subie par les habitants de notre département avec des conséquences importantes sur la santé et l'équilibre psychologique des personnes. En collaboration avec la Région, il faut programmer un vaste plan anti-bruit portant à la fois sur la diminution des bruits à la source (diminution des trafics) et la protection sonore de l'habitat et des lieux de travail (mur anti-bruit, isolation phonique).

Prévenir les risques industriels

Tout le monde a en mémoire le désastre de l'usine AZF à Toulouse et l'explosion de la chaufferie de Nanterre. De nombreux sites à risques de type Seveso existent dans notre département, ils doivent faire l'objet d'un contrôle permanent et public. Les politiques d'aménagement doivent intégrer les précautions nécessaires pour les équipements publics et l'habitat.

Encourager la réduction des déchets à la source, la collecte sélective et le recyclage

Il n'y a pas d'alternative à la collecte sélective et au recyclage pour éliminer les déchets sans nuire à notre environnement à un coût raisonnable. L'incinération ne

peut être la solution d'avenir en raison des risques sur la santé. Le département doit promouvoir une vraie politique de réduction des déchets à leur source. Il doit favoriser la collecte sélective dans le cadre de l'activité de ses services, mais aussi en finançant les adaptations nécessaires dans l'habitat et les équipements publics.

Valoriser les bords de Seine

La Seine est un atout que notre département doit valoriser en terme d'espace naturel à revitaliser, de lieu de loisir et de promenade à aménager, de moyen de déplacements. Il faut préserver les berges du bétonnage et de la circulation automobile.

Lutter contre le gaspillage énergétique

Le département doit contribuer à la lutte contre le gaspillage énergétique en améliorant les performances thermiques des bâtiments départementaux, en développant l'usage des énergies renouvelables. Les aides à l'amélioration de l'habitat comme à la construction d'équipements publics doivent être conditionnées à des critères stricts de limitation des consommations par l'utilisation des techniques et des procédés adéquats s'inscrivant dans une démarche Haute Qualité Environnementale.

Diversifier les déplacements

Priorités aux transports collectifs et aux liaisons entre les villes de banlieues

Pour des liaisons Nord-Sud : développer le réseau de tramway. Il faut accélérer le programme Grand tram (Nanterre-Bezons et Issy-Val de Fontenay). Le succès de ce mode de transport silencieux et non polluant est indéniable : la ligne T2 (La Défense / Issy-les-Moulineaux) transporte aujourd'hui 60 000 voyageurs par jour alors qu'au départ in en était prévu la moitié ! Quel gain en terme de pollution et d'encombrement automobile ! Les lignes de bus doivent également être améliorées par des aménagements leur donnant la priorité (couloirs de bus protégés).

Créer et développer des transports collectifs de proximité (minibus)

Quatre trajets sur dix en voiture particulière n'excèdent pas 2 kilomètres. Une des solutions pour diminuer l'usage de la voiture en ville consiste à offrir à l'ensemble de la population des transports en commun de proximité desservant les écoles et les collèges, les équipements et les services publics, les marchés locaux. C'est aussi une nécessité pour les personnes à mobilité réduite qui n'ont pas d'autres alternatives pour leurs déplacements (personnes âgées, adultes accompagnés de très jeunes enfants).

Créer et développer les réseaux de circulations douces pour les piétons et les cyclistes

Un trajet de 500 mètres en ville représente environ 6 minutes à pied et beaucoup moins à vélo. Il faut aujourd'hui redistribuer l'espace consacré à la circulation automobile en faveur des circulations douces, encourager l'élargissement des trottoirs pour le confort des piétons et notamment des personnes à mobilité réduite, créer des pistes cyclables et inciter les collectivités locales à développer les zones de stationnement pour les vélos.

Définir un schéma de transport des marchandises favorisant l'utilisation de la voie d'eau et des voies ferrées

Le transport des marchandises constitue 20% du trafic urbain en Ile-de-France. Ce trafic est source de nombreuses nuisances (pollution, bruit, problèmes liés aux livraisons). Il faut créer des plate-formes multimodales pour utiliser la voie d'eau et/ou le réseau ferré, ainsi que des espaces logistiques urbains permettant des livraisons avec des véhicules propres et dimensionnés à la taille du cœur de la ville.

...pour une qualité de l'air qui ne soit plus mise en péril...

Pour une ville agréable à vivre : un autre urbanisme

Stopper les concentrations de bureaux et d'hypermarchés

Le mode de développement urbain autour des concentrations de bureaux et des centres commerciaux géants contribue à déséquilibrer la ville en spécialisant les territoires à outrance, en générant des flux de déplacements considérables, en favorisant la spéculation foncière et immobilière, en généralisant les principes de l'organisation industrielle du travail à l'organisation de la vie quotidienne et des loisirs.

Le département doit s'inscrire dans des projets d'aménagement qui préservent l'échelle humaine de la ville, le développement des réseaux de services et de pratiques culturelles de proximité.

Préserver et réhabiliter les quartiers anciens

Il est nécessaire d'engager une politique offensive de requalification des bâtis anciens tout en assurant une réelle possibilité de maintien dans les lieux des ménages

les plus modestes. Ces quartiers, façonnés par l'Histoire, répondent bien à une palette de fonctions urbaines, à commencer par la proximité de services à la population : commerces, équipements publics, logements diversifiés, transports...

Favoriser un habitat diversifié et de qualité

Dès lors que les financements de modernisation ont été octroyés sous condition de ne pas évincer les plus modestes, ces quartiers assurent une « mixité sociale » sans dirigisme. Là, les catégories de ménages vivent et se côtoient sans heurts.

C'est aussi l'occasion d'innover dans la création d'offre de logements de petite taille, adaptés aux jeunes en processus d'insertion, aux vieux travailleurs immigrés célibataires ou encore à des familles nécessitant un encadrement social. Il faut poursuivre la réhabilitation du patrimoine HLM en finançant les travaux permettant des économies d'énergies et de charges pour les locataires, l'amélioration de la collecte sélective des déchets.

La recomposition urbaine des grands quartiers d'habitat social doit s'effectuer avec les habitants et non pas contre les habitants.

Préserver les espaces naturels et développer les parcs départementaux

Les espaces boisés du département doivent être protégés et valorisés. Les parcs départementaux sont des éléments fondamentaux de notre cadre de vie, de découverte de la nature et de lieux de loisirs. Leur extension est nécessaire notamment là où le foncier est disponible, notamment sur les friches industrielles dont la dépollution doit être à la charge des anciennes entreprises. Ils doivent être complétés par un réseau de parcs urbains de proximité.

... préserver l'échelle humaine de la ville...

Avec les Verts, une éducation de qualité !

Le conseil général se doit de financer les locaux des collèges, le matériel à la disposition des enseignants et des élèves, la fourniture des repas en demi-pension. La nouvelle phase de décentralisation va élargir ses compétences à d'autres domaines de la vie scolaire et périscolaire.

A l'heure où le tout sécuritaire occupe la première place dans les priorités politiques du gouvernement et de la majorité de droite du Conseil Général, nous devons réaffirmer notre engagement pour l'éducation.

L'école, c'est apprendre à vivre avec les autres, s'ouvrir à des sensations nouvelles, s'éveiller aux différences, s'adapter aux règles humaines et sociales de respect.

L'école c'est travailler ensemble, dans un projet commun, chacune, chacun apportant sa contribution, premiers pas vers

l'écologie et le rapport de la société avec son environnement.

L'école, c'est se former pour grandir et devenir responsable de son avenir. C'est engranger un savoir et un savoir faire. C'est s'enrichir la tête avec des valeurs humanistes, loin des appétences matérielles. C'est apprendre à avoir confiance.

L'école doit permettre et favoriser l'épanouissement de l'individu au sein de la société. Les collèges doivent être aussi les écoles de la citoyenneté.

La lutte contre l'échec scolaire doit être une priorité. En particulier, les quartiers accueillant une majorité de jeunes en difficulté doivent pouvoir bénéficier de moyens exceptionnels, tout en assurant un service de qualité pour tous. Une inégalité flagrante règne entre les établissements, il faut réduire cette différence, non seulement par des moyens matériels mais surtout en renforçant les moyens humains.

Promouvoir un projet social et citoyen dans les collèges

Construire et rénover des établissements à taille humaine favorisant la convivialité et respectant les normes environnementales

Il faut construire et rénover un plus grand nombre d'établissements accueillant des effectifs limités à 500 ou 600 élèves maximum, favorisant les relations entre élèves et adultes et les liens de proximité avec les quartiers. Les projets de construction et de modernisation doivent intégrer les critères environnementaux en terme de sécurité des locaux, d'accessibilité, de qualité des matériaux, de consommation d'eau et d'énergie. Il faut des lieux d'accueil et d'animation pour les collégiens en dehors des heures scolaires.

Fournir à tous les élèves une nourriture de qualité

Le Conseil général doit favoriser le plus large accès à une restauration scolaire de qualité. Les tarifs doivent être limités pour les élèves les plus défavorisés et les budgets répartis en conséquence. La nourriture doit être de qualité et d'origine contrôlée. Les aliments comportant des produits OGM doivent être supprimés. L'utilisation des aliments bio doit être systématiquement dévelop-

pée. Les associations de parents d'élèves doivent être associées à la politique d'achat et de sélection des produits.

Encourager l'innovation pédagogique

Le Conseil général n'a pas de compétence dans la définition des programmes et des méthodes pédagogiques. Il doit néanmoins jouer tout son rôle dans l'organisation et l'animation de la communauté scolaire.

C'est ainsi qu'il doit soutenir les innovations et les actions encourageant la responsabilisation et l'autonomie des élèves et encourager la coopération de l'institution scolaire avec son environnement socio-culturel et socio-économique.

Agir contre la violence scolaire et pour le respect et la dignité de tous les membres de la communauté scolaire

Il faut développer la présence des adultes dans les établissements, mieux coordonner l'action des services sociaux, mettre en œuvre des programmes de soutien parental. Nous sommes hostiles à une généralisation des caméras de vidéosurveillance dans les collèges des



... créer des lieux d'accueil et d'animation pour les jeunes...

Hauts-de-Seine ! Les actions de surveillance et de sanction n'ont de sens et d'efficacité qu'intégrées dans un dispositif éducatif global ayant pour finalité l'insertion et la promotion des élèves et non la sélection et l'exclusion.

Favoriser l'éducation à l'environnement

L'environnement et sa préservation seront des enjeux déterminants dans les années à venir. Il est donc nécessaire de préparer les enfants et les jeunes à cette réalité, ce qui s'inscrit dans une démarche fondamentalement citoyenne. Les Verts demandent que le Conseil général impulse une promotion active de la collecte sélective des déchets et de sa pratique dans les collèges.

...pour un développement véritablement soutenable et solidaire...

Francine Bavay



Vice-présidente
du conseil régional
d'Ile-de-France,
tête de la liste
d'union dans les
Hauts-de-Seine aux
élections régionales

40 ans, ça suffit !

Cela fait 40 ans que le département des Hauts-de-Seine est aux mains de la droite et des clones de Pasqua. Pour quels résultats ? La pollution gagne du terrain, les transports sont calamiteux, les villes et les bords de Seine sont bétonnés, les inégalités sociales et les discriminations s'accroissent. Sommes-nous condamnés à vivre sous haute surveillance policière dans un Sarkoland livré sans résistance à la politique de régression sociale du gouvernement ? Du naufrage de l'Erika à la canicule de l'été dernier, les exemples ne se comptent plus. Il est devenu évident que les écologistes ont raison de dénoncer une société du court terme, un mode de développement qui profite à une minorité et compromet l'avenir de la planète.

Avec les élections cantonales, vous avez l'occasion de dire votre opposition à la politique de M. Raffarin, relayée avec zèle par la majorité de droite du département.

Voter pour un candidat ou une candidate des Verts est encore la meilleure façon de dire que vous voulez que ça change tout de suite, mais aussi que vous voulez préserver l'avenir de vos enfants.

Francine Bavay



Vincent Gazeilles

Conseiller général Vert des Hauts-de-Seine

Le Conseil général au quotidien : grandeur et gaspillage

Le Conseil général des Hauts-de-Seine gaspille énormément d'argent. Avec 1,5 milliard d'euros de budget, sa majorité de droite limite les actions fondamentales de solidarité et de respect de l'environnement. Le développement durable est récupéré « à toutes les sauces », quitte à faire tout et n'importe quoi.

Seul conseiller général Vert, je me bats :

- contre la destruction par le Conseil général de logements sociaux (500 au Plessis Robinson) et la vente de ses biens aux promoteurs privés (Suresnes, Clamart) ;
- contre 18 millions d'euros pour la création d'une voie autoroutière en bord de Seine (RD7 Sèvres, Issy, Meudon) alors que le Tramway est à côté (équivalent 100 000 véhicules par jour !) ;
- contre 15 millions d'euros par an pour la fac privée Léonard de Vinci formant des élites en commerce international qui bénéficie à moins de 4 000 étudiants. En comparaison : 14 millions pour 55 000 collégiens et alors que certains établissements sont vétustes ou en sureffectifs ;
- contre plusieurs millions d'euros en vidéosurveillance dans nos villes et collèges alors que ce principe est refusé par les personnels et les parents d'élèves (Gennevilliers, Montrouge), que l'efficacité de ces techniques irres-

pectueuses des libertés individuelles est contestée ;

- contre les 450 000€ pour sponsoriser un cheval de saut d'obstacle en France et tous les gaspillages scandaleux.

Grâce à mes interventions répétées j'ai obtenu :

- l'accord de ne pas introduire de produits OGM dans les cantines des collèges du département ;
- des critères de Haute Qualité Environnementale dans les constructions, notamment dans les collèges, qui se traduiront par des économies d'énergies, d'eau et des locaux agréables ;
- la mise en place du recyclage de carton/papier/cartouches dans les établissements du Conseil général ;
- l'introduction de produits issus du commerce équitable dans les services de restauration du Conseil général ;
- un programme de logements sociaux parmi les logements vides du parc privé (30 000 dans les Hauts-de-Seine) pour réduire les 75 000 demandes de logements non satisfaites.

Pour une autre politique, un changement d'équipe est nécessaire, avec un maximum de conseillers généraux Verts.

Vincent Gazeilles

Vos candidates et candidats Verts aux élections cantonales dans les Hauts-de-Seine



Boulogne-Billancourt Nord Ouest
Alain Mathioudakis
40 ans
Consultant juridique



Bourg-la-Reine
Denis Delrieu
44 ans
Graphiste publicitaire



Châtillon
Jérôme Desquilbet
40 ans, Ingénieur informaticien
conseiller municipal



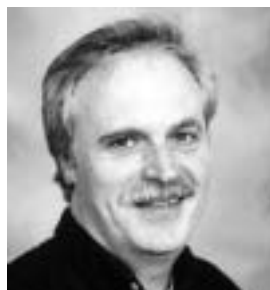
Chaville
Brigitte Basset-Thoury
46 ans
Assistante petite enfance



Courbevoie Sud
Joëlle Paris
41 ans
Graphiste multimédia



Gennevilliers Nord
Anna Schwarzkopf
36 ans
Sociologue



Issy-les-Moulineaux Est
Didier Hervo
51 ans, Médecin
Conseiller municipal



La Garenne-Colombes
Jean-Marc Denjean
54 ans
Fonctionnaire territorial



Le Plessis Robinson
Lionel Wartelle
40 ans
Artiste musicien



Levallois Nord
Dominique Cloarec
47 ans,
Consultante en communication
Conseillère municipale



Meudon
Jean Borsenberger
55 ans
Directeur Informatique
Conseiller municipal



Nanterre Sud Ouest
Estelle Le Touzé
58 ans
Consultante en développement
Conseillère municipale



Neuilly-sur-Seine Nord
Stéphanie Rebato
26 ans
Comédienne



Puteaux
Brigitte Cassigneul
59 ans
Responsable de formation



Sceaux
Dominique Boisgard
43 ans, Directrice d'École
conseillère municipale



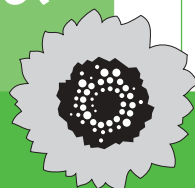
Vanves
Pierre Toulouse
48 ans
Ingénieur

Pour en savoir plus, rejoignez
les Verts des Hauts-de-Seine
Verts IdF : 5 rue d'Arcueil 75014 Paris
01 45 65 33 60

www.verts92.net

Avec les Verts, changez d'air !

Les Verts



J'adhère aux Verts !

Nom
Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone
Mel

Coupon à renvoyer à :

Les Verts Ile-de-France 5 rue d'Arcueil 75014 Paris
(ne pas envoyer d'argent, vous recevrez sous peu un courrier)

Je souhaite faire un don aux Verts

Nom
Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone
Mel

Coupon à renvoyer avec un chèque à l'ordre de :

Association de financement des Verts Ile-de-France
Les Verts Ile-de-France 5 rue d'Arcueil 75014 Paris

Je souhaite contacter les Verts

Nom
Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone
Mel

Coupon à renvoyer à :

Les Verts Ile-de-France 5 rue d'Arcueil 75014 Paris